



OFFRE D'EMPLOI

POMPIERS À TEMPS PARTIEL (Pompier volontaire)

DESCRIPTION

Le service de sécurité des incendies (SSI) de la municipalité de Compton est actuellement en recrutement pour pourvoir à des postes de pompiers/pompières à temps partiel pour son SSI qui dessert une population de 3600 habitants sur les territoires de Compton et de Martinville.

TYPE DE POSTE

Temps partiel, sur appel (Pompier volontaire)

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du directeur et préventionniste du service de sécurité incendie, vous serez responsable de répondre aux alertes incendie et autres appels d'urgence sur l'ensemble du territoire de la municipalité ainsi que sur les différents territoires faisant l'objet de protocoles d'entraide. Participer aux formations et entraînements, effectuer les différents entretiens et autres tâches requises par ses fonctions afin de répondre aux exigences de schéma de couverture de risque. Doit effectuer aussi des activités de prévention et d'éducation du public et effectuer de la garde externe selon le cas.

Le service incendie compte embaucher des candidats possédant notamment d'excellentes capacités physiques, des aptitudes à travailler en équipe, démontrant un sens des responsabilités, un très bon jugement, des habilités à communiquer, faisant preuve d'éthique professionnelle et d'une grande facilité d'apprentissage.

EXIGENCES

Les candidats recherchés doivent :

- Être âgés de 18 ans et posséder un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent ;
- Travailler et/ou avoir son lieu de résidence dans les limites de la Municipalité de Compton ;

- Posséder une formation en sécurité incendie Pompier I ou s'engager à suivre cette formation selon les modalités et les délais prévus par le Service et conformément au Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal.

(Toute autre formation déjà complétée pour exercer comme pompier sera considérée comme un atout) ;

- Détenir un permis de conduire du Québec de classe 4 A valide ou s'engager à l'obtenir au cours de la première année d'embauche ;
- N'avoir aucun antécédent judiciaire et être en mesure d'en fournir la preuve lors de l'embauche ;
- Être en bonne condition physique et être disposé à se soumettre à un examen médical ;
- Avoir une bonne capacité de résistance au stress et aux différentes conditions climatiques ;
- Avoir une bonne disponibilité ;
- Être en mesure de réaliser toutes autres tâches connexes qui se rattachent à ce poste.

Note : Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Si vous remplissez les conditions mentionnées ci-dessus et avez le goût de relever un nouveau défi, n'hésitez pas à transmettre par courriel, par la poste ou en personne votre curriculum vitae avant le 15 novembre 2017 à l'attention de :

Patrick Lanctôt, TPI
Directeur et préventionniste du SSI

Par courriel : direction.incendie@compton.ca

À l'hôtel de ville ou par la poste :

Municipalité de Compton
« Concours pompier »
3 chemin de Hatley
Compton, QC, J0B 1L0